

# Régie régionale de la santé B RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

## Procès-verbal

Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration tenue le 24 janvier 2013, à 16 h, au Delta Fredericton.

Participants : W. David Ferguson (président), Linda Aitken, François Beaulieu, Mike Coster, Jo-Ann Fellows, Linda Forestell, D<sup>r</sup> Erik Klein, John McKay, Michael McCoombs, Kathleen McMullen, Jane Mitton-MacLean, Chef Candice Paul, Mary Schryer, Kay Simonds, Donald J. Peters, D<sup>r</sup> Tom Barry, Danica Wallace, Jeff Carter, Michael Chisholm, Jean Daigle, Gary Foley, D<sup>r</sup> Edouard Hendriks, Janet Hogan, D<sup>re</sup> Pamela Mansfield, D<sup>r</sup> Jim O'Brien, Nancy Roberts, Nancy Savage, Vicki Squires, D<sup>r</sup> John Steeves, Norma MaGee (secrétaire)

Absents : Luigi Rocca

\*\*\*\*

### I. Ouverture de la réunion et approbation de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion vers 16 h 40 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### MOTION :

MOTION PROPOSÉE PAR MME FELLOWS ET APPUYÉE PAR  
MME SCHRYER

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION SOIT ADOPTÉ DANS  
LA FORME PRÉSENTÉE.

MOTION ADOPTÉE.

M. Ferguson annonce la démission du président-directeur général, Donald J. Peters, à compter du 31 janvier 2013. Il remercie M. Peters de son dévouement envers Horizon au cours des cinq dernières années et lui souhaite le succès dans ses activités futures.

### (2) Présentation sur la maladie de Lyme – Groupe de lutte contre la maladie de Lyme - région de Fredericton

M. Ferguson souhaite la bienvenue aux représentants du Groupe, Louise Billings et Toon Pronk. (La présentation intégrale est annexée au procès-verbal classé aux bureaux de la direction pour consultation future.)

M. Pronk explique que son groupe a demandé de faire une présentation au Conseil d'Horizon afin d'accroître la sensibilisation au stade précoce de la maladie de Lyme chez les membres du

public en général et chez les praticiens. Le groupe de soutien croit que la sensibilisation à cette maladie dont le diagnostic est difficile à poser pourrait permettre d'économiser des millions de dollars en soins de santé. La présentation indique aussi qu'il y a actuellement peu ou pas de médecins au Nouveau-Brunswick qui traitent la maladie de Lyme chronique. Dans la région de Fredericton, au moins 24 personnes souffrent (ou ont souffert) de la maladie de Lyme chronique.

M. Ferguson remercie le groupe pour sa présentation instructive. M. Peters ajoute qu'il est non seulement important de mettre le Conseil au courant des problèmes et des préoccupations du groupe de lutte, mais aussi d'informer les groupes de médecins. Le D<sup>r</sup> Barry fournira cette information au Comité médical consultatif régional.

(3) Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 25 octobre 2012

MOTION :

MOTION PROPOSÉE PAR M. BEAULIEU ET APPUYÉE PAR  
MME SIMONDS

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 25 OCTOBRE 2012 SOIT ADOPTÉ DANS LA  
FORME MODIFIÉE.

MOTION ADOPTÉE.

(4) Affaires découlant du procès-verbal

(a) Représentant du Conseil au Conseil de FacilicorpNB : Un sondage par courriel a été mené après la dernière réunion du Conseil en vue d'obtenir des mises en candidature pour le Conseil de FacilicorpNB. Trois candidatures ont été proposées. Les membres ont choisi Michael Coster comme représentant du Conseil d'Horizon.

MOTION :

MOTION PROPOSÉE PAR MME FORESTELL ET APPUYÉE PAR MME  
MCMULLEN

QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RATIFIE LA NOMINATION DE  
MICHAEL COSTER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
FACILICORPNB AFIN DE COMPLÉTER LE MANDAT DE TROIS ANS DE  
DONNA MAZEROLLE. LE MANDAT PRENDRA FIN À L'ASSEMBLÉE  
ANNUELLE DE FACILICORPNB EN 2014.

MOTION ADOPTÉE.

(5) Rapports des comités

**Comités du Conseil d'administration**

(a) Comité sur la sécurité des patients et l'amélioration de la qualité : Mme Forestell fait état des renseignements fournis à la réunion du 24 janvier sur les patients dans les établissements d'Horizon nécessitant d'autres niveaux de soins. Un pourcentage élevé des lits de soins de courte durée au sein d'Horizon continue d'être occupé par des patients nécessitant d'autres niveaux de soins. La présentation du D<sup>r</sup> Jarrett a d'ailleurs démontré qu'il existe des occasions d'amélioration dans le processus actuel d'évaluation des soins de longue durée. Mme Forestell indique aussi que le secteur des soins de santé doit collaborer avec le ministère du Développement social, les décideurs et le gouvernement afin d'aborder ce problème. Elle rajoute que le Comité continuera de discuter de la question.

Politique sur la divulgation : Mme Forestell explique que les quatre anciennes régies de la santé avaient en place une politique sur la divulgation avant 2008 et qu'une politique normalisée avait été élaborée pour Horizon. On demande aux membres du Conseil d'approuver cette politique qui touche les employés, les médecins et les étudiants.

**MOTION :**

**MOTION PROPOSÉE PAR MME FORESTELL ET APPUYÉE PAR  
M. COSTER**

**QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LA  
POLITIQUE SUR LA DIVULGATION POUR LE RÉSEAU DE SANTÉ  
HORIZON TEL QU'ELLE EST PRÉSENTÉE.**

**MOTION ADOPTÉE.**

Présentation au Conseil faite par Monica McNally : À la réunion du Conseil du 25 octobre, Mme Monica McNally a parlé au Conseil des soins reçus par son fils lors de son hospitalisation dans un hôpital d'Horizon. Mme McNally avait fait la demande au Conseil qu'il fasse des pressions pour créer un poste de défenseur indépendant des droits des patients qui serait porte-parole de tous les patients du Nouveau-Brunswick, ce poste ne relevant pas des réseaux de santé et à un échelon supérieur à celui du poste actuel de défenseur des droits des patients dans les hôpitaux. Cette demande a été acheminée au Comité de sécurité des patients et d'amélioration de la qualité qui devait présenter un rapport au Conseil sur la question. Puisque la création d'un poste d'ombudsman des patients nécessiterait l'intervention de l'Assemblée législative, le Comité a suggéré que la question soit présentée au ministre de la Santé.

**MOTION :**

**MOTION PROPOSÉE PAR MME FORESTELL ET APPUYÉE PAR  
M. COSTER**

**QUE LE CONSEIL ENVOIE UNE LETTRE AU MINISTRE DE LA  
SANTÉ LUI RENVOYANT LA QUESTION POUR RÉOLUTION.**

**MOTION ADOPTÉE.**

(b) Ressources humaines : Mme Simonds fournit les grandes lignes de la réunion du Comité des ressources humaines tenue le 13 décembre, y compris les renseignements découlant de la réunion trimestrielle du Comité de liaisons francophones. Le Comité reçoit aussi un compte rendu sur le réaménagement des effectifs à Perth; un exemplaire du dossier d'analyse de la mise en oeuvre de Kronos; un compte rendu des indicateurs de rendement clés du 30 septembre 2012, qui indiquaient une diminution du nombre d'heures moyen de congé de maladie (toutefois, toujours au-dessus du point de référence); et une stratégie de gestion préliminaire pour le réaménagement des effectifs, établie pour définir les lignes directrices, les principes et la responsabilité d'une gestion efficace des effectifs.

(c) Finance et vérification : Michael McCoombs, trésorier, présente les grandes lignes de la réunion du Comité tenue le 13 décembre, dont la transition à la Banque Royale du Canada des services bancaires à Fredericton, ce qui vient consolider les opérations bancaires d'Horizon à la Banque Royale du Canada. La responsabilité de la Paie pour les employés du Service de buanderie, qui ont été mutés à FacilicorpNB le 1<sup>er</sup> avril 2012, est passée à FacilicorpNB à la fin décembre 2012. Les états financiers au 31 octobre 2012 démontraient que la position financière d'Horizon continue d'être favorable. Les prévisions pour la fin mars 2013 démontrent qu'Horizon compte une fois encore terminer l'exercice avec un budget essentiellement équilibré. Horizon poursuit sa planification budgétaire pour l'exercice 2013-2014 et compte préparer une présentation à l'intention du gouvernement.

M. Carter explique les difficultés d'Horizon en matière de financement des biens d'équipement, surtout par rapport à l'équipement spécialisé associé aux programmes provinciaux dont la gestion relève d'Horizon.

**Comités consultatifs du Conseil d'administration**

(d) Comité médical consultatif régional : Le D<sup>f</sup> Barry, chef du personnel et président du Comité, fournit les grandes lignes de la réunion du Comité médical consultatif régional tenue le 18 décembre 2012.

(e) Comité consultatif régional des professions : Danica Wallace, présidente du Comité, signale que le Comité s'est réuni le 6 décembre 2012 et qu'on a reçu un aperçu de l'état des préparations en vue du sondage d'Accordement Canada prévu pour septembre 2013, ainsi qu'un suivi des recommandations contenues dans le rapport du sondage de septembre 2010. Le

Comité a aussi reçu un compte rendu sur la mise en œuvre d'une politique de non-réanimation; sur la rétroaction des intervenants en matière de violence/négligence envers les enfants et en matière de la politique de consentement au traitement; ainsi que sur les rapports annuels reçus régulièrement de quatre comités sur l'exercice professionnel.

(6) À titre d'information

(a) Investissements dans les soins de santé primaires : Mme Geldart explique qu'Horizon a reçu l'approbation du ministère de la Santé quant au financement de l'équipe de médecine familiale d'Oromocto, d'un préposé au développement communautaire pour Harvey-McAdam, et des évaluations des besoins de la collectivité en matière de santé pour Petitcodiac, St Stephen, Moncton-Riverview et Saint John.

(b) Compte rendu sur le Programme de traumatologie du N.-B. : Ce compte rendu écrit fournit des renseignements sur le Programme de traumatologie du Nouveau-Brunswick en date de janvier 2013.

(7) Questions diverses

Néant.

(8) Questions du public

Monica McNally : Mme McNally parle à nouveau aux membres du Conseil des soins reçus par son fils lors de son hospitalisation dans un hôpital d'Horizon et de ses préoccupations de ne pouvoir faire comprendre ses points de vue au Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick. Elle demande que la correspondance provenant du Collège (suivi des renseignements fournis en octobre 2012) soit présentée aux membres du Conseil à titre d'information.

(9) Levée de la séance

Puisqu'il n'y a aucun autre point à l'ordre du jour, M. McCoombs propose de lever la séance. La séance est levée vers 18 h 20.